

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dies Academicus 2015 : Les défis de la diversité

Neuchâtel, le 31 octobre 2015. **400 personnes ont assisté ce matin au Dies Academicus 2015 de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Le thème retenu – Les défis de la diversité – faisait écho au Dies Academicus qui avait ouvert le mandat de la rectrice Martine Rahier en 2008 et était consacré aux défis de l'égalité. Les invités issus des milieux politiques, économiques et académiques ont pu découvrir les quatre nouveaux docteurs *honoris causa* de l'UniNE : Georges Lüdi, Pierre Rosanvallon, John Anthony Cherry et James Richard Crawford.**

Le message de la Confédération a été délivré par Isabelle Chassot, directrice d'un Office fédéral de la culture particulièrement concerné par la thématique retenue pour cette journée. Du côté des autorités cantonales, c'est cette année en tant que présidente du Conseil d'Etat que la cheffe du Département de l'éducation et de la famille Monika Maire-Hefti a fait le déplacement.

Pour le dernier Dies Academicus de son mandat qui s'achèvera à l'été 2016, la rectrice Martine Rahier a insisté dans son allocution sur la diversité en tant que moteur de la compréhension du monde, et donc de la mission de l'Université : « Nous œuvrons pour que les défis de la diversité intègrent la question de l'égalité entre les groupes. Pour que ces défis conduisent au respect de chacune et chacun. Pour qu'ils nous permettent, dans nos recherches, de repousser encore et toujours les frontières de ce qui échappe à la science. Pour qu'un jour, aux préjugés et aux méfaits qu'ils engendrent succède enfin pleinement la connaissance. »

La voix de l'UniNE a également été portée par Antoine Barizzi, étudiant en sciences cognitives, ainsi que par le président du Conseil Antoine Grandjean qui a mobilisé le concept de *troisième mondialisation* afin d'exprimer à quel point la thématique du jour était « d'une actualité saisissante ».

Quatre doctorats *honoris causa*

Journée officielle de l'Université, le Dies Academicus a pour but d'entretenir une tradition et affirmer l'identité de l'Université. La cérémonie est marquée par un cortège en toges académiques et le respect d'un protocole. Cette manifestation est également l'occasion d'honorer des personnalités par la remise de doctorats *honoris causa*, qui ont été attribués à Georges Lüdi et Pierre Rosanvallon pour la Faculté des lettres et sciences humaines, John Anthony Cherry pour la Faculté des sciences ainsi que James Richard Crawford pour la Faculté de droit.

M. Georges Lüdi

Georges Lüdi a accompli ses études de romanistique et de linguistique aux Universités de Zurich, Madrid et Montpellier. Il a obtenu son doctorat en 1971 et son habilitation en 1972 – les deux en philologie romane – à l'Université de Zurich. Il a été professeur de linguistique générale à l'UniNE de 1979 à 1982, puis il s'est installé à l'Université de Bâle où il a été titulaire d'une chaire en linguistique française jusqu'à sa retraite. Il a notamment occupé les fonctions de président de la fondation pour le Dictionnaire étymologique du français (le célèbre « von Wartburg »), président du comité directeur du ESF Research Program on Second Language Acquisition by Adult Immigrants, et coordinateur adjoint du projet européen DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité). En 2006, il a été élevé par le Président de la République française au grade d'officier de l'ordre national du Mérite.

M. Pierre Rosanvallon

Diplômé en hautes études commerciales à HEC Paris, Pierre Rosanvallon a occupé plusieurs fonctions politiques avant de se tourner vers une carrière académique. Proche de Michel Rocard, il s'est imposé comme l'un des principaux théoriciens de la « deuxième gauche ». Directeur de recherches à l'Université Paris-Dauphine, il y a obtenu un doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines. Il a été nommé Maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris en 1983, puis Directeur d'études en 1989, poste qu'il occupe encore actuellement. Depuis 2001, il est professeur au Collège de France où il occupe la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique. Outre ses nombreuses recherches sur l'histoire du libéralisme et l'histoire intellectuelle de la démocratie en France, il a théorisé les mutations de la démocratie contemporaine, tout en s'engageant pour la refondation de la vie intellectuelle en Europe par le biais de La République des Idées, un espace de discussion qu'il a créé en 2002.

M. John Anthony Cherry

Professeur émérite à l'Université de Waterloo (Canada), John A. Cherry a inspiré et influencé toute une génération d'hydrogéologues avec sa vision globale du domaine, ses contributions importantes à la recherche et en tant que mentor exceptionnel de nombreux jeunes scientifiques. Extraordinaire motivateur d'équipe, il a fait de l'Université de Waterloo une véritable capitale de l'hydrogéologie. John A. Cherry a travaillé dans de nombreux domaines de l'hydrogéologie et ses travaux l'ont amené à collaborer avec l'Université de Neuchâtel. Grâce à des stratégies de recherche inventives, il a changé la compréhension conceptuelle de la façon dont les solutés et les contaminants migrent au travers du sous-sol. En plus de ses contributions fondamentales en hydrogéologie, John A. Cherry a maintenu une étroite collaboration avec les milieux industriels et il fait autorité dans les débats publics sur des sujets très sensibles tels que le stockage des déchets nucléaires ou l'exploitation des gaz de schistes.

M. James Richard Crawford

James Richard Crawford est juge à la Cour internationale de justice. Durant sa carrière, il a enseigné le droit international à l'Université de Cambridge. Il a également été professeur aux Universités d'Adelaide, Sydney et La Trobe (Melbourne) en Australie ainsi qu'à l'Université de Xi'an Jiaotong en Chine. Il a été le premier membre australien de la Commission du droit international des Nations Unies (CDI). A ce titre, il était responsable des travaux de la CDI sur la Cour pénale internationale et de la seconde lecture des articles sur la responsabilité des Etats. En plus de ses contributions scientifiques sur l'Etat, les droits collectifs, le droit d'investissement et la responsabilité internationale, il a agi en tant que conseiller, expert ou arbitre dans plus de 100 litiges. En 2012, l'American Society of International Law lui a décerné sa plus haute distinction, la Médaille Hudson, en récompense de ses compétences scientifiques et ses efforts visant à promouvoir des relations internationales basées sur le droit et la justice.

Contact :

Fabian Greub, responsable des affaires publiques et porte-parole, fabian.greub@unine.ch,
Tél. 032 718 10 79 ou 078 759 84 39